

## **Réunion du Conseil Municipal de TESSY-BOCAGE du 4 Juillet 2019.**

### **Etaient présents :**

Michel RICHARD, Yves LEREBOURG, Jocelyne RICHARD, Thierry PICQUES, Nicole GAUMONT, Jacques HOREL, René LEPAS, Christelle DOUARD, Jacques BESLON, Franck FOULON, Christelle BRIAULT, Catherine DESMONTS, Jacqueline COLLADO, Sylvain DE SAINT-JORES, David MEISS, Daniel FEUILLET, Laurent BESLON, Elise MOURE, Christian BAUDE, Françoise BLIN, Alain BRIARD, Alain DEDIEU, Noelle FOLLIOU, Denis GATE, Jean-Pierre HERMON, Dominique HEUDIER, Denis LAVEILLE.

### **Etaient excusés :**

Sylvie LEMOINE a donné pouvoir à Elise, Anthony LARSONNEUR a donné pouvoir à René, Thierry HUE a donné pouvoir à Alain, Jean BIDOT a donné pouvoir à Michel.

### **Approbation à l'unanimité du CR du dernier Conseil Municipal :**

31 voix pour.

### **1) Finances :**

a) Demande de financement : après présentation des différentes solutions par Aline, accord pour 1 prêt de 300 000 € sur 2 ans au taux de 0.44% à la banque postale.

30 voix pour, 1 voix contre.

b) Créances éteintes : 590.42 € et 141.69 €.

31 voix pour.

c) Amortissement, sur 1 an, de travaux réalisés par le SDEC sur le camping de Pont-Farcy, 4 345.35 €.

31 voix pour.

### **2) Personnel communal :**

a) Participation à la mutuelle : participation mensuelle de 35 € à la mutuelle des agents, sous réserve de présentation d'une attestation certifiant sa labellisation auprès de l'état.

31 voix pour.

b) Création d' un poste de chef d' équipe des services techniques : 7 personnes seront reçues en entretien.

31 voix pour, afin d' anticiper une embauche au 1er septembre.

c) Situation de Patrick ALEXANDRE :

13 personnes pour lui réclamer les 15 jours payés sans avoir travaillé,

16 personnes pour ne pas lui réclamer,

2 personnes s'abstiennent.

### **3) Domaine public :**

a) Acquisition du terrain situé près du rucher : une proposition de 500 € sera faite, compris les frais de notaire.

31 voix pour.

**4) SDEM 50 :**

a) Transfert de la TCCFE au SDEM,  
les documents remis par le SDEM seront transmis à chaque conseiller municipal, afin de pouvoir se faire une opinion sur la véracité de la conservation de cette taxe par la commune, ou son transfert vers le SDEM,  
la décision est différée au prochain conseil municipal de 5 septembre.

**5) Rapport d' activités 2018 Saint Lô Agglo :**

ou bien l'exposé fait par Michel ne m'a pas intéressé ou je n'étais pas très concentré, car je n'ai rien noté.

**Fin de séance 23H00.**